

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 19 juin 2024, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Madame Normande Hébert, conseillère, poste numéro 2
Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
Directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte

2. Adoption de l'ordre du jour ;

2024-06-078 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte l'ordre du jour tel que présenté;

ADOPTÉE

3. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

3.1 Suivi et réponse à la demande d'aide financière au programme PRACIM volet 1;

2024-06-079 SUIVI ET RÉPONSE À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRACIM VOLET 1;

ATTENDU QUE lors d'une séance extraordinaire le 19 octobre 2022 le conseil municipal du village de Warden autorisait le dépôt d'une demande d'aide financière au programme PRACIM volet 1;

ATTENDU QUE le 2 mai 2023, la municipalité recevait par courriel une confirmation que notre demande a été jugée prioritaire et que le projet présenté par la municipalité a été présélectionné pour l'octroi d'une aide financière ;

ATTENDU QUE l'ensemble des renseignements requis incluant les soumissions des

intervenants démontrant le coût final du projet doivent être soumis au MAMH avant le 1^{er} mai 2025;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales via une correspondance courriel datée du 8 mai 2024, désire faire le point sur l'évolution du projet et demande de confirmer la suite des choses pour la municipalité du village de Warden;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyée par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden après avoir analysé plusieurs aspects du projet, incluant les aides financières, décide de poursuivre le projet, ayant déjà la lettre de présélection du MAMH depuis le 2 mai 2023 et confirmant le projet de la municipalité prioritaire.

QUE la municipalité du village de Warden fera parvenir une lettre explicative du projet, signé par le maire, à tous les citoyens et citoyennes de la municipalité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 18h24.

Adoptée ce 29 mai 2024

Robert Désilets
Directeur général et
Greffier-trésorier

Philip Tétrault
maire